M. de Mackau, de sa place. — M. Denys Cochin a parfaitement défini notre attitude.

Le citoyen **Jaurès**. — On dit que les machinations subtiles pour revenir à la concentration ; je n'en crois rien. Aujourd'hui, il faut être avec les socialistes ou contre.

Vous êtes liés dans le pays aux plus détestables coteries, aux politiciens et c'est là que vous puiserez votre force éphémère. (Applaudissements à l'extrême gauche).

Jaurès, rappelant la retraite du ministère Bourgeois, dit qu'il n'est décrété devant l'obstacle et que le socialisme est inséparable de la France et de la République.

Pendant que des gouvernements éphémères chancellent et succombent les uns sur les autres l'institution républicaine subit une diminution et la conception césarienne se réveille sous des formes diverses. Double salve d'applaudissement sur les bancs radicaux et socialistes.

Le ministre de l'intérieur a voulu peser sur le suffrage universel, la Chambre lui signifiera qu'il est au-dessous du suffrage universel. (Applaudissements répétés à l'extrême-gauche).

M. le baron Reille déclare que ce n'est pas lui qui a demandé la révocation de M. Plancassagne. Il déplore d'ailleurs l'immixtion des députés dans ces questions. Il ajoute que M. Jaurès est la bonne fortune d'avoir été choisi dans le Tarn comme bouillon de culture pour la diffusion du socialisme ; son élection fut servie par l'administration. A cette époque le drapeau rouge flottait sur les communes socialistes.

Le citoyen Faberot. — Russier-vous préféré le drapeau blanc.

M. le baron Reille : Je n'ai aucune attache avec ce drapeau. L'attitude des socialistes pouvait devenir dangereuse, alors le gouvernement invita le préfet à faire respecter la loi. Mais je m'étonne que les socialistes défendent M. Plancassagne contre M. Doux, car celui-là tint le même discours que celui-ci.

L'orateur termine en disant que tous les républicains du Tarn sont unis contre les socialistes.

M. **Codet**, avant de développer son interpellation, tient à constater l'alliance manifeste de la droite et du centre. Il reconnaît que le gouvernement a le droit de révoquer et de nommer un préfet, mais il a plaisé que M. Dumoulin, préfet de la Haute-Vienne, n'est pas encore reçu la compensation promise.

L'orateur conclue en faisant l'éloge de M. Dumoulin. Contrairement à son prédécesseur, M. Dumoulin fit de la politique d'apaisement, de conciliation. Il cite quelques faits.

M. **Lavertujon**. — Vous savez qu'ils sont inexacts.

M. le Président invite M. Lavertujon à retirer les mots : « Vous savez ».

M. Lavertujon y consent.

M. **Codet** reproche à M. Barthou d'avoir remplacé M. Dumoulin par un préfet de combat.

Réponse du ministre

M. **Barthou** dit que l'interpellation de M. Jaurès pose devant la Chambre implique la question de savoir si, oui ou non, nous avons la confiance de la Chambre.

Nous nous entourons de fonctionnaires ayant toute notre confiance conformément au discours de M. Sarrien prononcé il y a quelques années, le ministère n'a pas à exposer les raisons pour lesquelles il déplace ou nomme des préfets, sinon nous tomberions dans l'anarchie.

M. Barthou lit une lettre de M. Codet félicitant son prédécesseur. M. Dumoulin n'était donc pas préfet. Il combat, en ce qui le concerne M. Plancassagne, ce préfet fut nommé à une recette particulière.

Ce n'est pas une disgrâce. Quant aux documents cités par M. Jaurès, à propos des affaires de Tarn, je lui demande comment il se les a-t-il procuré. En tous cas, sa question s'adressait au ministre précédent.

M. Barthou justifie l'avancement de M. Dumoulin qui a sa pleine confiance.

M. Jaurès, dit-il en terminant, a nettement posé la question disant qu'il faut être pour ou contre le socialisme. De son côté M. Millerand avait dit récemment le socialisme est collectiviste. En dehors du collectivisme il n'y a pas de socialisme. Eh bien nous sommes, sans hésitation contre le collectivisme. Je dis sans hésitation parce que pour vous combattre les hésitations seraient cruelles.

Nous ne désirons nullement la confiance de M. Jaurès et à défaut de cette confiance nous nous contenterons de celle de la Chambre.

M. **Lambert** estime que la politique du Gouvernement est insuffisamment définie.

Il s'agit de savoir si le gouvernement s'appuie sur les cléricaux. (Applaudissements.

M. **Méline** dit que les paroles de M. Lambert ne sont pas celles d'un homme sérieux. (Protestations à gauche).

M. **Brisson** rend hommage aux convictions républicaines de M. Isambert (Applaudissements).

M. **Méline** déclare qu'il ne s'adressait pas à la personne de M. Isambert mais comment oser demander au gouvernement s'il est clérical. On sait bien le contraire. Ne confondons pas le cléricalisme et la question religieuse. On nous reproche le contrôle de la droite. Les radicaux n'ont pas toujours dédaigné ce concours.

Notre programme diplaît aux socialistes mais nous demandons à tous les républicains de l'appuyer.

Le citoyen **Jaurès** reproche au Gouvernement de ne pas avouer son alliance avec le parti réactionnaire. S'il s'appuie sur ce parti c'est qu'il lui donne des compensations. La liberté est à droite. Nous demandons au gouvernement de dire qu'il consent à rester le prisonnier de la droite. (Applaudissements à l'extrême gauche et murmures au centre.)

M. **Goblet** déclare qu'il n'a jamais fait appel à la droite. Adversaire du collectivisme, il estime que le cabinet républicain doit gouverner avec une majorité de gauche. Le cabinet actuel ne peut gouverner qu'avec la droite (Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche).

La discussion est close.

Les ordres du jour

M. **Lambert** dépose un ordre du jour disant que la Chambre, décidée à ne donner sa confiance qu'à un cabinet gouvernant avec la majorité républicaine, etc.

M. **Sauzet** dépose un ordre du jour approuvant la déclaration du gouvernement.

M. **Méline** accepte l'ordre du jour de M. Sauzet.

La majorité sur l'ordre du jour de M. Lambert est repoussée par 292 voix contre 255.

L'ordre du jour de M. Sauzet est adopté par 318 voix contre 236.

M. **Codet** demande la parole pour un fait personnel. Il déclare que dans sa lettre au Préfet lue par M. Barthou il n'a lui demandé pas de faire pencher la politique de combat dans un département.

M. **Barthou**. — Je le tronqué votre lettre.

M. **Codet**. — Non.

L'incident est clos.

La séance est levée à 6 h. 10.

Votes de nos Représentants

Paris, 8 juin.

Dans le scrutin sur la priorité en faveur de l'ordre du jour Isambert, interpellation Jaurès et Godet :

Ont voté *contre* tous les députés du Nord, excepté les citoyens Guesde, Desfontaines, MM. Sever, Bron, Lepers, Chez-Lévrard, qui ont voté *pour*.

MM. Carpentier-Risbourg, le général Chaig étaient absents.

Les députés du Pas-de-Calais : MM. Rose Taillandier, Fanien Achille, Adam Achille, Dussaussoy, Boudenoot, Ribot, Jonnart Graux ont voté *contre* excepté les citoyens Basly et Lamendin.

***

Voici comment se sont répartis, samedi, les votes de nos députés dans les scrutins :

1° Sur l'ordre du jour pur et simple question de M. Gustave Rivet au ministre des cultes au sujet de l'allocution prononcée par Mgr Mathieu, évêque d'Anzers, à l'occasion de la première communion du duc de Montpensier.

Ont voté *pour* : MM. Adam, Boudenoot, Cochin, Cogel, Danette, Dussaussoy, Fanien, Graux, Guillemin, Jonnart, Le Gavrian, Lemire, Loyer, Michaud, de Moncalembert, Pichon, Ribot, Rose, Sirot-Mallez, Taillandier, Weil-Malbez.

Ont voté *contre* : les citoyens Guesde, Lamendin, Basly, Defontaine, et MM. Dron, Bernard Riez, Lepez, Sever.

Se sont *abstenus* : MM. Carpentier-Risbourg, Dubois, Havez.

La Chambre a adopté par 290 voix contre 207.

2° Sur la prise en considération du projet de résolution de M. Pourquery de Boisserin, tendant à autoriser une loterie pour la restauration du château des papes à Avignon (Résultat du pointage).

Ont voté *pour* : MM. Fanien, Graux, Jonnart, Ribot, Rose, Sever.

Ont voté *contre* : les citoyens Guesde, Lamendin, Basly, Defontaine et MM. Adam, Boudenoot, Carpentier-Risbourg, Cochin, Cogel, Danette, Dussaussoy, Fanien, Graux, Guillemin, Jonnart, Le Gavrian, Lemire, Loyer, Michaud, de Moncalembert, Pichon, Ribot, Rose, Sirot-Mallez, Taillandier, Weil-Malbez.

La Chambre a rejeté par 297 voix contre 238.

3. Sur le projet de loi tendant à l'ouverture d'un crédit extraordinaire pour secours aux victimes de la catastrophe des mines de Rochefort.

Tous nos représentants ont voté *pour*.

La Chambre a adopté à l'unanimité.

Ont voté par congé, M. Jung.

Nous prions instamment nos correspondants de n'écrire les copies qu'ils nous envoient pour insertion que d'un seul côté de la page.

Nous rappelons que nous ne tenons aucun compte des communications non signées.

L'ÉLECTION DE LILLE

ET LA PRESSE

Les clericalisés — le *Progrès*, l'*Echo*, la *Dépêche*, la *Vraie France* et la *Croix*, — commentent diversement leur lamentable défaite de dimanche.

Le *Progrès*, après avoir constaté que cette élection est un symptôme grave pour les détenteurs de l'assiette au beurre, s'en console toutefois, car il ne croit pas que les 2600 électeurs de Devernay soient collectivistes !

« Il n'est pas possible, dit notre confrère opportuniste, qu'en huitaines ouvriers qui acclament le nom d'un collectiviste réclamant, comme lui, la suppression de la propriété individuelle et l'abolition de la famille. »

Pourquoi pas l'extermination de la race ?

Mais nous n'avons pas le temps de discuter ici. Nous avons tant de pertes à cueillir !

Le *Progrès* continue :

On est collectiviste, aujourd'hui, comme on était il y a quelques années boulangiste.

Ce nouveau vent de folie, qui semble souffler sur une certaine partie des travailleurs, passera comme a passé la tempête boulangiste.

N'est ce pas que voilà une mirifique trouvaille : le collectivisme prolongement du boulangisme ! L'amertume de la défaite pousse à bien des énormités, mais nous ne nous attendions pas à celle-là. Et ce vent de folie, cette tempête plutôt qui emporte jusqu'au tréfonds Gromier de la maison centraliste, n'est ce pas une image capable de faire dresser les cheveux sur le crâne d'un sénateur !

Hélas ! quand la tempête aura fini de souffler, le *Progrès* aura vécu, mais le Progrès vivra et celui-ci nous consolera de l'absence de celui-là...

***

L'*Echo* est moins sombre que son opportuniste allié. Il jongle avec les chiffres, soustrait, additionne multiplie, avec une désinvolture, un tact, une audace à troubler le cerveau de Pythagore lui-même :

« Les collectivistes pourtant, écrit-il, auraient fort de triompher trop bruyamment. Leur candidat est élu, mais le parti qui le représente n'en sort pas moins gravement atteint du scrutin.

En un mois, les collectivistes ont perdu 500 suffrages environ dans le canton Sud ; M. Devernay ne réunit ce jeudi que 2,6 0/0 voix, alors que M. Facon en obtenait, le 10 mai, 3,229, et que M. Coussement, arrive en queue de la liste socialiste, en comptant encore 3,019. »

Il ne nous déplaît nullement de suivre l'*Echo* sur le terrain arithmétique où il se place. Rien n'est plus facile, d'ailleurs, que de démontrer qu'il trompe ses lecteurs, s'il ne cherche pas à se tromper lui-même, pour se consoler. Arrêtons-nous donc ici.

Au scrutin du 10 Mai, le *Progrès*, plus haut nommé, n'avait pas encore mis publiquement sa main dans les griffes de l'*Echo*, de la *Dépêche* et de la *Croix*. Contre notre liste d'alliance républicaine socialiste, il hornait son action aux petites communications des listes « de dérivation », qui eurent pour résultat de faire élire dix réactionnaires, ou bien ses clients ne sauraient pas son jeu, ou ils en furent écœurés et c'est pourquoi, bien malgré lui, une partie de ses troupes vint au Parti ouvrier et à la Fédération des Cercles, mais contre l'*Echo*, la *Dépêche* et la *Croix*.

Ainsi, notre premier élu, obtenu dans le canton-sud 3 229 suffrages, tandis que le candidat le plus favorisé de la réaction, M. Barrois, en groupant 2 [illegible]

Enfin l'*Echo* oublie de dire qu'il y eut le 10 mai plus de 5700 votants dans les trois bureaux du canton sud, tandis qu'hier il n'y en eut exactement que 5011, c'est-à-dire environ *sept cents de moins*. Est ce que l'*Echo* soutiendrait que ceux-là sont de ses électeurs, à lui et à ses coassociés ? Ce serait plus que de la prétention.

Mais pendant que l'*Echo* était en verve d'arithmétique qu'en a-t-il constaté aussi que M. Barrois ayant obtenu le 10 mai 1594 voix et M. Gromier-Darragon n'en ayant eu dimanche que 2119, *la réaction et l'opportunisme ont perdu environ quatre cents suffrages*, dans le canton sud, en un mois !

A la vérité, le scrutin du 10 mai ne peut pas, ne devait pas servir de critérium pour l'appréciation de l'élection de dimanche. C'est au scrutin du 3 mai qu'il faut se reporter et c'est là que nous allons chercher, nous, une indication.

Le 3 mai, il y avait en présence : une liste socialiste, une liste radicale-socialiste, une liste opportuniste et une liste réactionnaire. Voici les voix obtenues dans le canton-sud par les plus favorisés des candidats de chacune de ces listes :

Liste socialiste	2303
Liste rad.-social.	404
Liste opportuniste	1435
Liste réactionnaire	1726

Les opportunistes du *Progrès* et les réactionnaires de l'*Echo*, de la *Dépêche* et de la *Croix* s'étant unis, le 7 juin, sur le nom de M. Gromier-Darragon, celui-ci aurait normalement réuni 1435 voix opportunistes et 1726 voix réactionnaires, soit *trois mille cinq cent six suffrages*, tandis que l'alliance républicaine socialiste ne pouvait en grouper que *deux mille sept cent sept*. Or, notre candidat ayant obtenu 2661 voix et un radical, M. Gerdon en ayant réuni 200 (ensemble 2861 suffrages) nous réalisons donc un gain de cinquante-quatre voix sur le scrutin du 3 mai.

Mais, pour établir d'une façon encore plus irréfutable le progrès de nos idées, nous devons mettre à nos les voix de nos lecteurs, les résultats des diverses élections où nos candidats sont entrés en ligne dans le canton Sud et, d'après l'*Echo* lui-même qui n'en est plus à une contradiction près :

En 1892 Ghesquière obtenait	1595	voix
En 1893 Lafargue	1552	»
En 1895 Bertot	2184	»
En 1896 Facon	2347	»
Enfin, dimanche, Devernay a réuni	2661	voix

Qu'après cela, que devant cette progression constamment ascendante, l'*Echo* soutienne que nous avons perdu des suffrages, — libre à lui, mais que désormais il s'abstienne de vanter la loyauté et la sincérité de ses informations, sinon les pommes cuiront toutes seules à son intention et ses lecteurs lui éclateront de rire au nez.

Le grand père de la Grand'Place a une excuse : il fait de l'information politique comme quelques-uns de ses clients en publicité font de la réclame — nous voulons dire en dentiste !

***

Résultat, sans doute, de la mauvaise fréquentation, la *Dépêche* est tombée dans le travers de l'*Echo*. Le journal réactionnaire prétend, lui aussi, que l'élection du canton sud marque un recul de l'idée collectiviste !!! Nous avons répondu trop explicitement, trop en détails, tout à l'heure, à cette fantaisie pour y insister encore. Après cela, la *Dépêche* s'en prend à son allié le *Progrès*, de l'échec de son candidat. Lisez :

« ... La veille du scrutin, le *Progrès* publiait les articles les plus désobligeants pour les conservateurs, les libéraux et les catholiques, décourageant les meilleures volontés et les dévouements les plus désintéressés. Le journal opportuniste aurait travaillé pour M. Devernay qu'il n'aurait pas agi autrement. Nous l'avons dit hier, en essayant de lutter contre le sentiment de très vif mécontentement qui s'était manifesté dans le canton sud, de toutes parts, on nous avait fait parvenir l'expression.

Les journaux de droite ont eu l'attitude la plus correcte. On sait la ligne de conduite que nous avons tenue ; la *Vraie France* s'est placée sur la même terrain que nous et la *Croix du Nord*, dimanche matin, s'est efforcée de dissiper l'équivoque qui avait été assez habilement créée autour d'une candidature de dérivation, équivoque dont elle avait été elle-même victime, et a nettement indiqué à ses lecteurs leur devoir.

Voilà donc la discorde au camp d'Agramant ! Déjà !

La *Dépêche* est injuste. Elle a tort de charger le *Progrès* des « péchés » du Suffrage universel. C'est le corps électoral seul qui est coupable. Il a refusé de bénir l'union du lapin opportuniste avec la carpe cléricale. Mais, n'est-il pas le maître, après tout ? Et puis, la *Dépêche* semble oublier que son programme n'a réuni en 1893 que six cents voix dans le canton Sud, sur le nom de M. Rousset.

Espérons que le *Progrès* le lui rappellera et prouvera que dans la coalition opportuno cléricale qui s'est formée autour de M. Gromier-Darragon, il a apporté, lui, organe républicain, plus de quinze cents suffrages, près de trois fois plus que la *Croix* et la *Dépêche*.

Ça vaut bien un petit merci. Voyons, *Dépêche*, tendez-vous de ça sinon vous allez fendre le cœur de votre associé !

***

Le C., de la *Croix* trouve « déplorable » l'élection de dimanche que le crois, *Croix !* Il se frappe la poitrine et — grandeur et décadence — maltraite avec une dureté excessive ce pauvre M. Gromier-Darragon « qui ne donnait pleine et entière confiance à aucune des nuances du parti anti-révolutionnaire ».

A un jour d'intervalle, on peut bien se démentir soi-même. C'est ce que fait la *Croix*, c'est aussi ce que fait la *Vraie France*. Mais n'insistons pas. En voilà assez, d'ailleurs. Concluons :

Des explications alambiquées que les *cinq* alliés (rien de la Sainte Alliance) donnent de leur écrasement, il ressort, pour qui sait lire entre les lignes, que la désolation règne chez les opportunistes, comme chez les réactionnaires et les cléricaux.

— C'est la fin du monde, dirait-on si l'on n'était retenu par le respect humain.

Eh ! non, farceurs, c'est le commencement de la fin d'un monde — de votre monde de mensonges, d'hypocrisie, d'exploitation et de haine et c'est, en même temps, le signe que, bientôt, va se lever lever le grand soleil de la Justice Sociale.

Gustave ROBERT.

L'EXPÉDITION DU SOUDAN

Le Caire, 8 juin.

Le tribunal mixte vient de rendre son jugement dans l'affaire de la Dette égyptienne. On se rappelle qu'un syndicat de porteurs français de la Dette égyptienne soutenait que certains d'entre les commissaires de la Dette, les commissaires anglais, italien, allemand et autrichien avaient, de concert avec le gouvernement égyptien, agi au-delà des pouvoirs que leur conférait la qualité de représentants légaux des porteurs de titres et demandait que le tribunal déclarât que les commissaires de la Dette n'avaient ni droit ni qualité pour délibérer sur le prélèvement demandé.

Le tribunal a fait droit à la demande en déclarant recevable l'action du syndicat des porteurs français. Le tribunal déclare en outre, que la décision du comité de la caisse de la Dette a été prise en violation des statuts qui régissent cette institution.

Il condamne le gouvernement à restituer les sommes perçues indûment et notamment celle de 350,000 livres égyptiennes extraite contre tout droit des fonds de réserve générale.

Autorise les commissaires à retenir les dites sommes sur tous les fonds encaissables par le gouvernement.

Charge les commissaires russe et français d'exécuter séparément ou conjointement cette dernière clause par toutes les voies légales.

Met personnellement hors de cause les quatre commissaires des domaines de l'Etat qui avaient été sommés par les porteurs de titres d'intervenir aux débats.

Les commissaires russes et français, qui étaient eux-mêmes intervenus au procès, reçoivent donc pleine satisfaction. Le public se montre très satisfait du jugement rendu par le tribunal mixte. Les condamnés vont interjeter appel de ce jugement. L'appel ne viendra devant la cour d'Alexandrie qu'au mois d'octobre.

MORT DE M. JULES SIMON

Paris, 8 juin.

M. Jules Simon, est mort lundi matin à 11 heures 40. Il s'appelait de son vrai nom François-Simon-Jules Suisse. Né à Lorient le 27 décembre 1814, Jules Simon entra à l'Ecole normale supérieure et en sortit agrégé de philosophie. Reçu docteur, il suppléa pendant douze ans Victor Cousin à la Sorbonne. Membre de l'Assemblée constituante en 1848, il fut ensuite du Conseil d'Etat de 1849 et, tout en continuant ses cours à la Sorbonne et à l'Ecole normale, il fit dans le *National* une opposition au prince-président.

Lors du coup d'Etat, Jules Simon refusa le serment et fut rayé de la liste des professeurs.

Jules Simon consacra les premières années de l'Empire à des publications de philosophie et d'organisation sociale. De cette époque datent ses livres : *L'Histoire de l'Ecole d'Alexandrie*, *Le Devoir*, *La Religion naturelle*, *La Peine de mort*, *L'Ouvrière*.

Il fut, en 1863, élu au Corps législatif et ne tarda pas à être un des orateurs les plus écoutés de l'opposition.

En 1869, nommé député de la Seine et de la Gironde, il opta pour ce dernier département.

Au 4 septembre, M. Jules Simon fut membre du gouvernement de la Défense nationale et ministre de l'instruction publique.

Elu député de la Marne en 1871, M. Thiers lui confia le ministère de l'instruction publique qu'il conserva jusqu'en 1873.

Sénateur inamovible, membre de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, M. Jules Simon fut ministre de l'intérieur et président du Conseil que le maréchal de Mac-Mahon congédia lors de coup d'Etat du 16 mai 187[illegible].

Dès lors, M. Jules Simon ne revint pas au pouvoir, mais il garda une certaine place dans le monde politique bourgeois et au Sénat, prit part à toutes les grandes discussions.

Toutes les grandes revues l'ont eu pour collaborateur et, en outre de ses ouvrages philosophiques tels que la *Liberté de conscience*, *Dieu, Patrie, Liberté*, M. Jules Simon publia plusieurs volumes d'études historiques : *Une académie sous le Directoire*, *Souvenirs du Quatre Septembre*; des études sur Thiers, Guizot, de Rémusat, Mignet, Michelet, Henri Martin et de très nombreuses préfaces.

Membres du conseil supérieur de l'instruction publique, M. Jules Simon prit une grande part à l'organisation de l'enseignement secondaire des jeunes filles et écrivit même quelques ouvrages de critique et d'éducation telle que la *Femme au XIXe siècle*.

CONCOURS INTERNATIONAL

de Sténographie à Nancy

Un Concours international de Sténographie est organisé à Nancy, sous les auspices du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, et de la municipalité Nancéenne. Ce concours s'annonce comme devant être très brillant, de nombreuses récompenses sont déjà parvenues au Comité organisateur, parmi lesquelles 2 médailles d'or, offertes au nom du département et de la ville de Nancy.

Nous invitons tous les sténographes de la région du Nord à participer au concours de Nancy et à envoyer leurs adhésions et leurs travaux à M. Henri Leloir, président du Concours sténographique de Lorraine, 19, rue de Villers à Nancy.

Le programme du Concours est envoyé franco sur demande.

Le sténographe contient 6 divisions. 1 Calligraphie sténographique. 2 Cours élémentaire et cours supérieur de la méthode Duployé. 3 Partie littéraire, rapports sur la sténographie. 4 Cartes géographiques avec noms en sténographie. 5 Travaux d'art sténographique. 6 Sténographie microscopique. 7 Lecture à vue. 8 Vitesse 50, 75, 100, 150 mots à la minute.

Le concours de Nancy sera clos le 1er octobre irrévocablement.

DERNIÈRES NOUVELLES

RÉGIONALES

UN HORRIBLE ACCIDENT

VALENCIENNES, 8 juin.

Un horrible accident est arrivé dimanche soir, vers 8 heures, à la porte de Mons.

Un soldat du 127e, nommé de Crouy, de la 7e compagnie, revenait de passer la journée à Quiévrain (Belgique), d'où il avait rapporté entre autres choses de la poudre et des allumettes.

En descendant de tramway, un des sacs qui contenait la poudre se crève et une faible quantité de la dangereuse matière se répandit. Il rentra à l'estaminet du Cour Vert à l'angle de la rue de Mons et de la rue Védière où il se fit servir une consommation. L'imprudent voulut allumer une cigarette et fit flamber une allumette.

La cabaretière qui apportait au soldat la consommation demandée le vit jeter brusquement sa boîte et au moment même le malheureux fut entouré de flammes et de fumée : la poudre venait de faire explosion ! L'effet en fut terrible, le pauvre Decrouy fut dépouillé de ses vêtements et grièvement brûlé au bas-ventre et aux cuisses des morceaux de vêtements étaient même collés contre les chairs brûlées.

Le feu se communiqua aux vêtements de Mme Delhaye la cabaretière qui réussit cependant à l'éteindre rapidement. De toutes parts les voisins accoururent prodiguer des soins aux blessés pendant que l'on courait prévenir le colonel du 127e et plusieurs docteurs.

On le transporta à l'hôpital militaire. On suppose qu'une étincelle tombée sur les vêtements à l'endroit où la poudre avait été répandue a occasionné l'inflammation d'une traînée qui communiqua ensuite le feu aux sacs qui étaient dans les poches du malheureux.

Son état, quoique grave, n'est pas désespéré.

Les Coulisses de l'Hôtel-de-Ville

A LILLE

BUREAU DE BIENFAISANCE

Dans sa séance d'hier la Commission du Bureau de Bienfaisance, a nommé M. Vaillant, administrateur du bureau de Moulins-Lille et adjoint à celui de Wazemmes. M. Fanyau, administrateur du bureau de St-André et adjoint à celui de St-Sauveur. Il a été décidé en outre, que contrairement à ce qui se faisait précédemment, la livraison des fournitures de viandes se ferait par adjudication.

LE CONGRÈS DES IMPRIMEURS

M. Danel, imprimeur, s'est rendu hier après-midi auprès du maire de Lille et lui a demandé l'autorisation de tenir au Palais-Rameau la séance du Congrès des imprimeurs, qui doit avoir lieu le 3 août prochain.

Le maire a répondu que sauf empêchement, cette autorisation serait accordée.

LE PRESBYTÈRE DE FIVES

Le curé de Fives est venu demander à l'administration municipale, de décider la construction d'un nouveau presbytère à Fives. Cette construction ne coûterait, s'il n'est pas plus cher que la réparation qu'il est nécessaire de faire à l'ancien presbytère, le conseil de fabrique étant disposé à payer le tiers de la dépense.

Le citoyen Hanot a adjoint aux travaux a été chargé de l'étude de cette question.

IDENTITÉ DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Dans sa réunion d'hier soir, l'Administration municipale a décidé qu'une médaille d'identité serait remise à tous les conseillers municipaux.

TRAVAUX ÉLECTORAUX

L'ancienne administration municipale, dans un but d'intérêt électoral, aurait demandé et naturellement obtenu l'approbation préfectorale pour certains travaux pour lesquels il n'existait aucun crédit.

La nouvelle administration, ayant souci de la régularité des finances a l'intention de demander la désaffectation desdits crédits.

18

LE PRIX DU SANG

PAR

Alexis Dumas

PREMIÈRE PARTIE

On était aux premiers jours du mois de mars.

Le docteur Bernard était revenu à Paris avec ces dames depuis longtemps déjà.

On célébrait son retour par un souper à la Maison-Dorée.

Bernard n'était point un viveur.

Sorti de la position précaire de médecin sans clientèle, il avait étudié son art avec passion, creusant profondément la science, lui arrachant un à un tous ses secrets.

Si la camaraderie et l'influence du banquier avaient établi sa réputation, il la méritait de moins.

Il fallait donc un motif plus puissant qu'un souper à son intention, surtout venu si tardivement, pour le faire déroger à ses habitudes.

Bernard, en effet, avait été convoqué à la réunion au nom de milord Million.

Georges Lambert ne devait pas en faire partie.

A huit heures du soir, les convives étaient rassemblés dans le salon où trois ans auparavant milord Million les avait réunis une première fois.

Une métamorphose d'ailleurs complète s'était opérée dans leurs manières.

Ce n'étaient plus les bohèmes d'autrefois.

Bernard portait l'habit noir et la cravate blanche avec une dignité toute scientifique. Son front, légèrement dégarni par l'étude, indiquait l'intelligence et une ferme volonté. Il ne fumait plus, mais en revanche il puisait fréquemment dans une tabatière d'or.

Fontevieux n'avait plus la désinvolture évaporée du spirituel rédacteur en chef du « Manteau d'Arlequin » ; il avait pris les allures plus sérieuses du savant, sans cependant perdre une certaine excentricité qui rappelait parfois l'écrivain facétieux du temps passé.

Le chevalier Tancrède de Chateaubrun avait toujours sa pâleur maladive, mais il la portait en parfait gentilhomme.

Le baron Pivonnet — il s'était fait baron, l'irascible professeur de tierce et de quarte — avait subi une métamorphose plus complète encore. C'était toujours sa grosse tête carrée encadrée de favoris d'un rouge commun, seulement ces favoris étaient artistement taillés. Sur son crâne chauve, quelques cheveux indisciplinés se révoltaient contre la pression d'un peigne de poche avec lequel il cherchait obstinément à les ramener sur le front.

Son maintien était raide et guindé, mais il avait perdu ses manières provençales et il souriait avec bonhomie quand on ne le contrariait pas trop sur ses prétentions à l'admiration du beau sexe.

Nous reverrons plus tard Bobine et Nunuche, qui n'avaient pas été convoquées au souper.

Les convives se trouvaient réunis depuis un quart d'heure, lorsque la porte du salon s'ouvrit.

San-Carlo, le sourire aux lèvres et le lorgnon à l'œil, entra.

L'arrivée du comte fit une certaine sensation.

— Il paraît qu'on soupe ici, dit-il en s'installant à la place de milord Million. Je m'invite.

— Pardon, cher comte, murmura Pivonnet toujours pointilleux à l'endroit des convenances, nous ne sommes que de simples invités, et ce fauteuil appartient à notre amphitryon.

— Milord Million ne viendra pas, cher baron, répondit le comte.

— Ah ! soupirèrent ensemble Pivonnet, Tancrède et Fontevieux, avec une certaine satisfaction.

Ils n'avaient pas revu milord Million depuis la nuit où, endormis dans l'ivresse, ils s'étaient réveillés riches et puissants.

L'apparition de leur protecteur, après trois ans d'un silence obstiné, ne leur présageait rien de bon.

— Je viens au nom de milord Million, messieurs, dit San-Carlo.

— Que nous veut-il donc ? demandèrent en chœur tous les convives.

— Je vous le dirai au dessert. Un estomac creux rend difficile et taquin ; c'est une remarque que j'ai faite. Soupons d'abord, messieurs.

— Sonnez, Tancrède, le cordon est à portée de votre main.

Tancrède sonna.

— Servez, dit le comte au garçon qui se présenta.

Le commencement du souper fut triste. Une vive inquiétude semblait peser sur les convives.

Bernard mangeait à peine et semblait soucieux.

Chateaubrun et Fontevieux laissaient leurs verres vides sur la table.

Le baron Pivonnet seul avait repris son insouciance. Il buvait sec et contait comme quatre.

Il était dans son jour de gaieté, l'aimable baron, mais ses facéties ne portaient pas, et son rire ne trouvait point d'écho.

San-Carlo lui-même l'écoutait à peine. Le comte était distrait, préoccupé, et ne donnait pas la réplique.

Sans cette préoccupation, San-Carlo aurait pu entendre un cri retentir dans le cabinet attenant au salon, ce cabinet où milord Million attendait autrefois le moment d'opérer de mystérieuses entrées.

Ce cri avait été poussé par Virginie Camuset.

La fille de maman Camuset soupait avec notre ami Blaireau.

Grâce à la nouvelle position de Georges, le rapin était riche à son tour.

Un jour il avait risqué la proposition d'un souper aussi délicieux que respectueux dans le discret tête-à-tête du cabinet particulier.

Le lieu avait bien un peu effarouché la vertu de la jeune fille. Mais si Virginie était sage, elle était non moins gourmande.

Et puis la Maison-Dorée la tentait beaucoup.

Donc, tout compte fait, elle accepta.

Le commencement du souper fut assez calme ; Virginie avait mis prudemment entre elle et Blaireau la largeur de la table.

Mais à la seconde bouteille de champagne, le rapin avait effectué un mouvement de rotation qui l'avait rapproché de la jeune fille.

On servit le café.

On se trouvait alors bien près l'un de l'autre, assis sur le même divan, et l'on se jurait de s'aimer toujours.

Tant que les sentiments de Blaireau se traduisaient par des protestations, Virginie y répondit volontiers ; mais le rapin passa bientôt aux pressements de main, puis aux petits baisers timides, puis, enfin, la courbe de ses grands bras avait entouré la taille de la jeune fille dans une étreinte passionnée.

C'est alors que Virginie avait poussé un cri d'effroi et d'indignation.

Mais Blaireau n'eut garde de s'arrêter à ce cri ; il serra d'autant plus étroitement Virginie que celle-ci cherchait à s'échapper.

Un suprême effort rendit à la jeune fille l'usage de ses mains, et ses cinq doigts mignons vinrent s'épanouir avec un bruit retentissant sur la joue du malheureux Blaireau.

Puis, repoussant le rapin tout penaud, elle alla se réfugier de l'autre côté de la table.

Figaro, le caniche, assistait en tiers à cette scène. Figaro, pour hâter la réconciliation, jugea à propos d'intervenir par un japement joyeux et se mit à bondir près de son maître.

Si Figaro avait eu la moindre connaissance des proverbes, il aurait pu se convaincre de la justesse de celui-ci :

Entre l'arbre et l'écorce, il ne faut pas mettre le doigt.

Figaro eut l'imprudence de risquer la patte.

Un coup de pied du rapin l'envoya rouler à l'extrémité du cabinet.

Comme Figaro n'avait nulle notion des proverbes et de leur usage, il n'accepta pas sans protestations la rebuffade de son maître.

Seulement il protesta dans son langage ordinaire.

Il aboya de toute la force de ses poumons.

La brutalité de Blaireau exaspéra Virginie.

— Vous êtes un monstre, s'écria-t-elle : je ne vous reverrai de ma vie.

(A suivre.)